ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts et d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçus par Maître DJIBRILLA MOUSTAPHA Oumarou, notaire à Niamey, il a été constitué le 10/09/2018 une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination Sociale: Agence pour le Développement et l'Investissement en Afrique en abrégé « ADIA-NIGER »,

Forme Juridique : SA/CA

Objet La société a pour objet au Niger et à l'étranger :

- ✓ Recevoir délégation de maître d'ouvrages publics ou privés (Etats, Collectivités Locales, Institutions nationales ou internationales…) pour conduire en leur nom, sur la base de convention de maîtrise d'ouvrages délégués, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, immobilières ou mobilières se rapportant directement ou indirectement aux objets de la société en général et en particulier ;
- ✓ La conception et la réalisation de travaux de Bâtiments et Travaux Public (BTP) ;
- ✓ La conception et la réalisation des opérations d'aménagement et d'urbanisme ;
- ✓ Les projets immobiliers, les projets hôteliers et touristiques ;
- ✓ Les projets d'hydrauliques urbaines et rurales ;
- ✓ Les projets de développement des énergies ;
- ✓ Les projets d'aménagement hydro-agricole ;
- ✓ Le matériel et les intrants agricoles, etc.

Siege social : Niamey, Quartier Balafon, Rue du Sénégal, Porte 2209 ; Tél : +227 99 36 92 95 (République du Niger)

Capital social: 10.000.000 FCFA

Gérant: Sont nommés premiers Administrateurs pour une durée de deux ans :

- Monsieur DOMANOU FERNAND (Président Directeur Général).
- Monsieur MAMANE ABDOUSSALAM (Directeur Général).

Commissaires aux comptes :

Titulaire : Monsieur AMADOU DJIBO ALI, Expert-comptable, Directeur du Cabinet DJIBO & ASSOCIES, BP/ 10.623-Niamey

Suppléant : Monsieur ABDOULKARIM MOSSI.

Durée : 99 ans à compter du 10/09/2018

Dépôt Légal: Dépôt de deux expéditions au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classes de Niamey et la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro **NE-NIA-2018-B-2472 du 10/09/2018.**